

RCS : SAVERNE

Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00253

Numéro SIREN : 490 435 492

Nom ou dénomination : 1.618 ARCHITECTE

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2023 sous le numéro de dépôt 4111

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Néant *

Désignation de l'entreprise SARL 1.618 Architecte

15 Rue des Jardiniers

Adresse de l'entreprise

67190 MUTZIG

SIRET

4 9 0 4 3 5 4 9 2 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le 30062023	Exercice N-1 clos le 30062022
ACTIF IMMOBILISÉ	ACTIF CIRCULANT	Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
Immobilisations incorporelles	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	010 20 000	012	20 000	20 000
Autres*		014 12 958	016	12 958	
Immobilisations corporelles*		028 12 774	030	11 313	1 461
Immobilisations financières* (1)		040	042		
Total I (5)		044 45 732	048 24 271	21 461	20 000
STOCKS	Marchandises *	050	052		
Avances et acomptes versés sur commandes		060 062			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068 3 020	070	3 020	407
	Autres * (3)	072 717	074	717	519
Valeurs mobilières de placement		080 082			
Disponibilités		084 1 690	086	1 690	6 392
Charges constatées d'avance *		092 1 336	094	1 336	736
Total II		096 6 764	098	6 764	8 054
Total général (I + II)		110 52 496	112	24 271	28 225
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		500	500
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131)	39 292	39 292
	Report à nouveau	134		(42 164)	(36 276)
	Résultat de l'exercice	136		(6 354)	(5 888)
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		(3 725)	2 628
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		4 506	3 776
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	26 738)	21 649
	Total III	172		27 445	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total général (I + II + III)	176		31 951	25 426
		180		28 225	28 054
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTÉ DE RÉSULTAT S'IMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

**Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)**

Désignation de l'entreprise: SARI 1 618 Architecte

Néant *

A - RÉSUMÉ COMPTABLE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 1.618 Architecte		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062023	Exercice N-1 clos le 30062022
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises *		209		210	
Production vendue { biens dont export et livraisons 215 services * intracommunautaires 217				214	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				218	13 182
Production immobilisée *				222	
Subventions d'exploitation reçues				224	
Autres produits				226	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		230	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				232	13 182
Variation de stock (marchandises) *				234	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				236	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				238	
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				240	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				242	5 633
Rémunérations du personnel *				244	398
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				250	8 100
Dotations aux amortissements *				252	5 305
Dotations aux provisions				254	498
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				256	1
		Total des charges d'exploitation (II)		264	19 536
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(6 354)
Produits financiers (III)				280	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges financières (V)				294	
Charges exceptionnelles Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347				300	
Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D) 348				304	
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(6 354)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 6 354
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles*				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écart de valeurs liquidatrices sur OPC* 248		330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégriation (art. 239 sexies D) 249)				351	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone de revitalisation rurale (44. quindecies) 138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies) 992	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuring de la défense (44 terdecies) 127		
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle similaire de conduite 641
dont divers*	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	649	Déduction exceptionnelle (art 39 decies F) 990
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				352 354 6 354
	Déficits antérieurs reportables : * 41 699 dont imputés sur le résultat :				356 360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 370 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Etats financiers au 30/06/2023

ANNEXES

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 28 225 euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 13 182 euros
 - un total charges de 19 536 euros
 - dégage un résultat de -6 354 euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/07/2022**
- finit le **30/06/2023**
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de SARL 1.618 Architecte avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et des escomptes de règlements. Le coût d'entrée comprend également tous les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, ainsi que les frais d'acquisition.

L'entreprise applique les mesures de simplification définies pour les P.M.E. (soit les sociétés ne dépassant pas 2 des 3 critères suivants : total bilan > 6.000 K€, C.A > 12.000 K€ et effectif > 50) et a retenu comme durée d'amortissement, la durée d'usage pour l'amortissement des actifs non décomposables.

Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, pour prendre en compte les dépréciations complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, brevets et droits similaires	3 ans
- Installations techniques , matériel & outillage industriels	3 ans
- Installations générales, agencements	1 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier de bureau & informatique, mobilier	3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires. Ils sont dépréciés éventuellement pour ajustement sur la situation nette lorsque celle-ci a diminué par rapport à la valeur historique et qu'elle peut être représentative de la valeur d'utilité.

Les éléments pris en compte pour cette valeur d'utilité sont la rentabilité, les perspectives d'avenir et l'estimation de la valeur d'utilité.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais

Règles et Méthodes Comptables

accessoires (droits de douane, frais de transport, frais d'approvisionnement).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est constituée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

Une provision pour risque et charge est constituée lorsqu'on constate l'existence d'un engagement vis-à-vis d'un tiers à la date de clôture de l'exercice et qu'une sortie de ressources est certaine et probable à la date d'arrêté des comptes sans contrepartie équivalente. Les provisions pour litige sont estimées en fonction des demandes faites par les plaignants, des éléments juridiques et de l'état d'avancement de la procédure.

Engagement de retraite

NEANT

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NEANT

Annexe des comptes clos au 30/06/2023

INFORMATIONS GENERALES

Note sur l'impact du contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19 les comptes clos au 30/06/2023.

Le contexte sanitaire consécutif à la crise de la COVID-19 n'a pas d'impact significatif sur les comptes du présent exercice ni sur l'organisation actuelle de l'entité.

FAITS CARACTERISTIQUES

La faible activité de l'année fait ressortir un résultat négatif de - 6K € et des capitaux propres de - 3.7K € qui ressortent inférieur à la moitié du capital social de la société.

Aucun autre fait caractéristique n'est à signaler.

Annexe libre

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023	
	Augmentations		Diminutions			
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		

INCORPORELLES						
	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	32 958				32 958
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 958				32 958

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	7 453				7 453
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal, agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	3 361			1 960	
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 815			1 960	12 774

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						

TOTAL	43 773		1 960			45 732
--------------	---------------	--	--------------	--	--	---------------

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	12 958			12 958
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 958			12 958
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement aménagement	7 453			7 453
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal, agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	3 361	498		3 860
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 815	498		11 313
TOTAL	23 773	498		24 271

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
TERRAINS							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECATION				
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECATION				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

	30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
 Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients		3 020	3 020
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	717		717
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
 Charges constatées d'avances	1 336		1 336
 TOTAL DES CREANCES	5 073		5 073
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTEES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 506		4 506	
Personnel et comptes rattachés	203		203	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	503		503	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	26 738		26 738	
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
 TOTAL DES DETTES	31 951		31 951	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	26 738			

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2022	Affectation du résultat N-1¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice²	Capitaux propres clôture 30/06/2023
Capital social	5 000				5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	500				500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	39 292				39 292
Report à nouveau	(36 276)	(5 888)			(42 164)
Résultat de l'exercice	(5 888)	5 888		(6 354)	(6 354)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 628			(6 354)	(3 725)

Date de l'assemblée générale 28/11/2022

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 628

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 628

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (6 354)

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	30/06/2023	Nombre	Val. Nominales	Montant
Du capital social début exercice		100,00	50,0000	5 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		100,00	50,0000	5 000,00

Produits à recevoir

		30/06/2023
Total des Produits à recevoir		2 614
Autres créances clients		2 614
Clients : Factures à établir		2 614

Charges à payer

30/06/2023	
Total des Charges à payer	203
Dettes fiscales et sociales	203
Autres charges du personnel à	203

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 336
Cotisations sociales et fiscales TNS		41	
Abonnements logiciels		943	
Cotisations		352	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 336

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériaux et outillages	Autres	30/06/2023
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Dotation exercice					
TOTAL					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Redevances Exercice					
TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					



1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

RAPPORT DE LA GÉRANCE SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

Monsieur Gilles STRZELCZYK, associé unique et gérant de la société 1.618 Architecte, a, conformément à la réglementation en vigueur en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023, établi le présent rapport de gestion de la gérance.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Il est rappelé au début de ce rapport que les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence.

La société 1,618 Architecte termine au 30 juin 2023 son exercice comptable avec un résultat déficitaire d'un peu plus de 6 K€.

La société connaît une activité réduite depuis le début de l'année 2018 et la succession des événements intervenus depuis : liés à la COVID-19, aux conséquences sur le marché immobilier de la situation en Ukraine avec ses répercussions dues aux sanctions prises à l'égard de la Russie, au contexte inflationniste et aux difficultés croissantes d'accès au crédit ne permet pas d'envisager une reprise significative de ses activités dans un avenir proche.

Le chiffre d'affaires reste extrêmement limité, il s'élève à 13 K€ contre 15 K€ au 30/06/2022.

Les charges d'exploitation réduites au mieux et restent stables autour de 20 K€.

Le résultat d'exploitation, déficitaire, se trouve ramené à – 6 K€.

Aucun autre fait significatif caractéristique n'est à signaler.



II. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Les premiers mois d'activité de l'année 2023/2023 s'inscrivent dans la continuité de ces dernières années mais l'objectif reste de retrouver un niveau d'activité permettant en tout cas un retour à l'équilibre et une reconstitution des fonds propres.

III. RESULTATS - AFFECTATION

L'exercice écoulé fait donc ressortir **une perte de - 6 353.67**, qui recevrait l'affectation suivante :

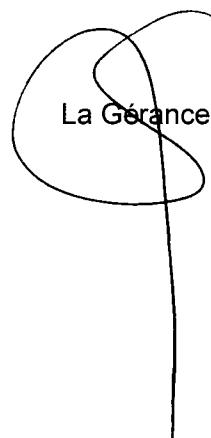
Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 6 353.67 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

IV. CONVENTIONS

Conformément à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, nous vous précisons que les conventions visées par ledit article sont le cas échéant détaillées dans le rapport spécial de la gérance.

Aucune nouvelle convention de ce type n'est intervenue au cours de l'exercice.



1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT

RESOLUTION PROPOSEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait donc ressortir une perte de - 6 353.67 €, qui recevrait l'affectation suivante :

Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 6 353.67 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

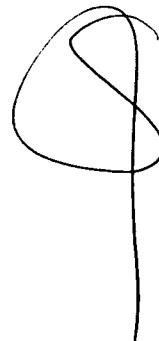
RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait donc ressortir une perte de - 6 353.67 €, qui recevrait l'affectation suivante :

Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 6 353.67 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.



1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 6 SEPTEMBRE 2023

1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

AVIS DE CONVOCATION

Les associés sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le **6 SEPTEMBRE 2023 à 19 heures** au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapports de la gérance sur l'exercice clos le 30 juin 2023
- 2) Approbation des comptes, affectation des résultats et quitus à la gérance
- 3) Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce
- 4) Divers

La Gérance

1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

RAPPORT DE LA GÉRANCE SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

Monsieur Gilles STRZELCZYK, associé unique et gérant de la société 1.618 Architecte, a, conformément à la règlementation en vigueur en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023, établi le présent rapport de gestion de la gérance.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Il est rappelé au début de ce rapport que les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence.

La société 1,618 Architecte termine au 30 juin 2023 son exercice comptable avec un résultat déficitaire d'un peu plus de 6 K€.

La société connaît une activité réduite depuis le début de l'année 2018 et la succession des évènements intervenus depuis : liés à la COVID-19, aux conséquences sur le marché immobilier de la situation en Ukraine avec ses répercussions dues aux sanctions prises à l'égard de la Russie, au contexte inflationniste et aux difficultés croissantes d'accès au crédit ne permet pas d'envisager une reprise significative de ses activités dans un avenir proche.

Le chiffre d'affaires reste extrêmement limité, il s'élève à 13 K€ contre 15 K€ au 30/06/2022.

Les charges d'exploitation réduites au mieux et restent stables autour de 20 K€.

Le résultat d'exploitation, déficitaire, se trouve ramené à – 6 K€.

Aucun autre fait significatif caractéristique n'est à signaler.

II. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Les premiers mois d'activité de l'année 2023/2023 s'inscrivent dans la continuité de ces dernières années mais l'objectif reste de retrouver un niveau d'activité permettant en tout cas un retour à l'équilibre et une reconstitution des fonds propres.

III. RESULTATS - AFFECTATION

L'exercice écoulé fait donc ressortir **une perte de - 6 353.67**, qui recevrait l'affectation suivante :

Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 6 353.67 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

IV. CONVENTIONS

Conformément à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, nous vous précisons que les conventions visées par ledit article sont le cas échéant détaillées dans le rapport spécial de la gérance.

Aucune nouvelle convention de ce type n'est intervenue au cours de l'exercice.

La Gérance

1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2023

En application de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, la Gérance d'une Société à Responsabilité Limitée doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et un Gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le Gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

M. Gilles STRZELCZYK, gérant, a prélevé 8 100 € au titre de sa rémunération dans le cadre des fonctions qu'il exerce au sein de l'entreprise pour l'exercice 2022/2023.

La Gérance

1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

**FEUILLE DE PRESENCE A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 6 SEPTEMBRE 2023**

SONT PRESENTS ou REPRÉSENTES

➤ Monsieur Gilles STRZELCZYK Propriétaire de 100 parts sociales, ci	100 parts
TOTAL.....	100 parts

1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 6 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six septembre à dix-neuf heures, au siège social 15 rue des Jardiniers à Mutzig (67190), Monsieur Gilles STRZELCZYK, associé unique et gérant de la société 1.618 Architecte a préalablement exposé ce qui suit :

- Monsieur Gilles STRZELCZYK, gérant de la société a établi et arrêté les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023 ainsi que les rapports de la gérance de l'exercice écoulé.
- Ces documents ont été tenus au siège social dans les délais légaux.

Puis a pris les décisions suivantes :

- Approbation du rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le **30/06/2023**.
- Approbation du rapport du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.
- Approbation des comptes et conventions relatifs à l'exercice écoulé.
- Affectation des résultats.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé, approuve les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont présentés, avec un résultat **déficitaire de - 6 353.67 €.**

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

En conséquence il donne quitus aux gérants pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait donc ressortir **une perte de - 6 353.67 €**, qui recevrait l'affectation suivante :

Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 6 353.67 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce prescrites par la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'APPROBATION
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 6 SEPTEMBRE 2023**

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé, approuve les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont présentés, avec un résultat déficitaire de - 6 353.67 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

En conséquence il donne quitus aux gérants pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait donc ressortir une perte de - 6 353.67 €, qui recevrait l'affectation suivante :

Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 6 353.67 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce prescrites par la Loi.

1.618 ARCHITECTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 15 rue des Jardiniers - MUTZIG (67190)

R.C. SAVERNE 2006 B 253

SIRET 490 435 492 00015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT

RESOLUTION PROPOSEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait donc ressortir une perte de - 6 353.67 €, qui recevrait l'affectation suivante :

Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 6 353.67 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

RESOLUTION VOTÉE

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait donc ressortir une perte de - 6 353.67 €, qui recevrait l'affectation suivante :

Réserve légale	:	0.00 €
Report à nouveau	:	- 6 353.67 €
Dividendes (net)	:	0.00 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.